Du bureau de l'équipe **Actions cotées**

2025 MAI

Monica Yeung, CFA, et Michael Formuziewich, CFA. Édition : Mominah Mohsin.

Des sondages aux politiques : ce que les résultats signifient pour l'économie canadienne

Le lundi 28 avril, le Parti libéral a remporté les élections fédérales canadiennes de 2025 et formé un nouveau gouvernement minoritaire, marquant ainsi son quatrième mandat d'affilée. Face aux droits de douane imposés au Canada par l'administration du président des États-Unis, Donald Trump, le destin économique du pays dépendra largement de son gouvernement, dirigé par le premier ministre Mark Carney, qui devra naviguer avec doigté dans un environnement imprévisible.

Q1. Le Parti libéral a remporté la victoire. Qu'est-ce que ce résultat laisse présager pour le climat politique actuel au Canada?

Le Parti libéral de Mark Carney est passé très proche d'une majorité au Parlement, à deux sièges près. Comme le montre le **graphique 1**, il a remporté 170 sièges, mais il lui en fallait 172 pour former un gouvernement majoritaire. Les conservateurs demeurent dans l'opposition en tant que deuxième parti en importance avec 143 sièges.

Graphique 1 : Résultats des élections canadiennes, 2025

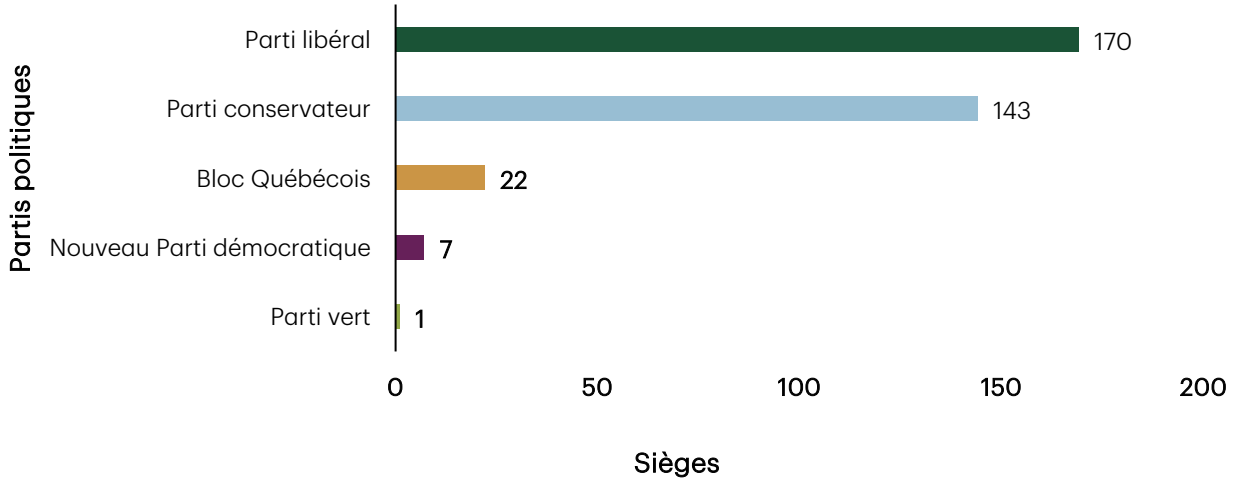

Source : Bloomberg, Canadian Election Live Results 2025, au 13 mai 2025

Tout aussi souhaitable que soit un gouvernement majoritaire, nous croyons qu'un gouvernement minoritaire très fort en est le proche équivalent. Toutefois, les libéraux auront besoin de l'appui des autres partis pour faire adopter des projets de loi.

Nous croyons qu'un large consensus existe désormais chez les politiciens canadiens sur la réponse à donner aux menaces douanières de Donald Trump, qu'il s'agit de réduire les impôts, d'augmenter les dépenses militaires et en infrastructures, d'éliminer la taxe sur le carbone ou de supprimer les barrières commerciales interprovinciales. Le Parti libéral peut également se réclamer d'un mandat très clair à diversifier les échanges commerciaux en s'éloignant des États-Unis et à accroître les capitaux et les investissements au Canada, ce qui est grandement nécessaire.

Q2. Compte tenu des pressions douanières persistantes, dans quelle mesure l'économie canadienne risque-t-elle d'entrer en récession?

En 2024, plus de 75 % des exportations totales du Canada aboutissaient aux États-Unis. Comme le montre le **graphique 2**, l'énergie représente près de 30 % de ces 75 %, les machines et équipements environ 20 % et les métaux, minéraux et produits chimiques environ 16 %. Tout cela souligne l'interdépendance de nos économies, le Canada étant l'un des plus grands partenaires commerciaux des États-Unis.

Graphique 2 : Exportations canadiennes aux États-Unis par secteur, 2024

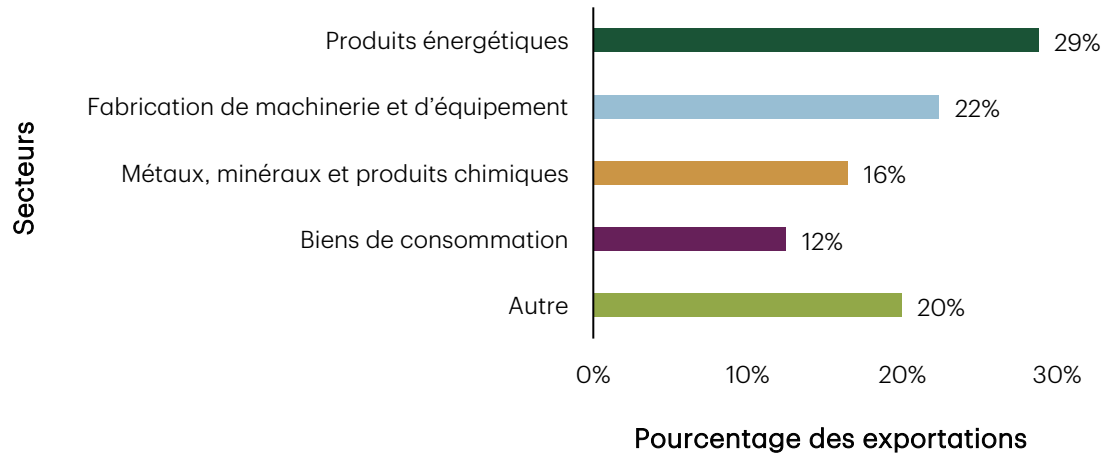

Source : Statistique Canada. Tableau 12-10-0179-01

Bien que le président Donald Trump ait annoncé une pause de 90 jours, certains droits de douane sont déjà en vigueur au Canada, dont 25 % sur l'acier et l'aluminium, 25 % sur les biens non conformes à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) et 10 % sur les minéraux critiques et l'énergie.

Par conséquent, les droits de douane imposés par les États-Unis exerceront des pressions sur le gouvernement, qui devra prendre d'importantes décisions politiques afin de lutter contre leurs répercussions. Nous croyons que si des droits de douane restent en vigueur à long terme sur un large éventail de biens, le Canada pourrait certainement entrer en récession, mais ce n'est pas notre scénario de base. Bien que le Canada cherche en ce moment à diversifier ses échanges commerciaux, les États-Unis demeureront sans doute un important partenaire commercial en raison de leur proximité géographique, de leurs chaînes d'approvisionnement intégrées et de la facilité des transports. Par ailleurs, il y a un certain arrimage culturel et réglementaire entre le Canada et les États-Unis, car leurs pratiques commerciales et systèmes juridiques sont semblables et l'on parle anglais dans les deux pays.

De plus, le déficit commercial des États-Unis avec le Canada est l'un des plus faibles parmi les partenaires commerciaux américains. Le Canada est également l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de matériaux primaires comme la potasse, l'acier, le nickel et le pétrole, ce qui en fait un partenaire stratégique incontournable des États-Unis, qui comptent sur nos exportations pour maintenir la stabilité économique. Le Canada jouit d'un bon capital de sympathie aux États-Unis et y a de solides antécédents. D'ailleurs, on constate que le président Donald Trump a remisé ses tactiques les plus musclées au cours des dernières semaines et assoupli sa position à l'égard des politiques commerciales.

Q3. Comment le nouveau gouvernement libéral aidera-t-il le Canada à faire face à l'incertitude économique devant la menace existentielle posée par les droits de douane américains?

L'un des principaux objectifs du gouvernement libéral sera de diversifier les relations commerciales pour ne plus dépendre d'un seul partenaire principal. Son objectif devra être de faciliter l'élargissement des échanges commerciaux du Canada en aménageant des infrastructures essentielles comme les ports, les chemins de fer, les aéroports et les autoroutes.

Dans son programme, le premier ministre Mark Carney s'est déjà engagé à mettre en place un certain nombre de mesures de soutien budgétaire. Le Parti libéral a fait mention d'un fonds d'intervention stratégique de 2 milliards de dollars et d'un soutien direct aux entreprises canadiennes touchées par les droits de douane. Le Canada dispose également d'une certaine marge de manœuvre pour accroître le déficit budgétaire. À l'heure actuelle, dans le scénario de base, le déficit se chiffre à 2 % du produit intérieur brut (PIB), mais il est possible de l'augmenter si des mesures de relance supplémentaires sont nécessaires. En revanche, le déficit budgétaire s'élève à 6,5 % du PIB aux États-Unis, ce qui enlève de la souplesse budgétaire au pays. De plus, sur le plan de la politique monétaire, nous croyons également qu'il est possible de réduire les taux d'intérêt au Canada. À notre avis, il est fort probable que certains droits de douane restent en place sur le long terme, mais nous avons bon espoir qu'il ne s'agira pas d'une approche générale, mais plutôt d'une approche ciblée après négociations.

Q4. Comment le gouvernement canadien entend-il renforcer les liens internationaux et diversifier le commerce pour atténuer la menace des droits de douane?

Le premier ministre Mark Carney travaille déjà à renforcer les liens avec l'Europe, ainsi qu'avec d'autres partenaires commerciaux, comme les pays de l'Amérique latine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), ce qui pourrait atténuer en partie les déséquilibres commerciaux.

Le Canada a besoin d'un régime concurrentiel à l'échelle mondiale. Les ressources naturelles constituent l'un des actifs les plus solides du Canada, et c'est pourquoi le pays a besoin d'infrastructures robustes pour pouvoir exporter ces ressources vers plus de pays.

En soutenant des projets novateurs de grande envergure, le Canada s'orientera vers une économie plus propre et plus solide. Certains projets, comme LNG Canada Development Inc. (LNG), coentreprise industrielle créée pour construire un terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié au Canada, et Trans Mountain Expansion (TMX), sont des moyens concrets pour diversifier les exportations d'énergie du Canada et obtenir ainsi un accès à des marchés de choix en Europe et en Asie. Toutefois, pour maintenir cette orientation à long terme, le Canada a besoin d'étendre son réseau d'oléoducs et d'augmenter ses capacités de transport pour garantir un accès côtier. Sans nouvelles infrastructures, le Canada pourrait se retrouver incapable d'acheminer adéquatement ses ressources vers d'autres pays.

Récemment, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a annoncé une contribution pouvant aller jusqu'à 200 millions de dollars pour un projet en partenariat avec Cedar LNG Partners LP (Cedar LNG). Ce projet créera des emplois dans les secteurs de la construction et du commerce. Toutefois, de tels projets exigent des approbations réglementaires.

À l'heure actuelle, il peut falloir jusqu'à deux ans. Or, les producteurs privés d'énergie demandent que ce délai soit ramené à six mois en simplifiant les processus par l'élimination des chevauchements en matière de réglementation et d'approbation.

Q5. Comment Gestion de Placements TD (GPTD) se positionne-t-elle face à la conjoncture économique actuelle?

À GPTD, nos équipes de gestion des placements exercent une veille permanente du contexte économique afin de repérer des entreprises de valeur et de tirer parti des occasions dans le marché.

Par exemple, le gouvernement fédéral cherche à faire du Canada la principale superpuissance énergétique du monde, en investissant dans des projets d'énergie propre et en améliorant le réseau électrique. Par conséquent, nous croyons que les sociétés

d'ingénierie et de construction sont bien placées pour en profiter. Par exemple, l'un des titres de certains des fonds d'investissement de GPTD, WSP Global, est une importante société mondiale d'ingénierie évoluant dans un secteur en effervescence qui profite des investissements actuels dans les infrastructures vieillissantes, la transition énergétique, la relocalisation et l'aménagement de centres de données. La société s'engage à accroître ses marges et a de solides antécédents en matière de fusions et acquisitions, ainsi qu'une très forte croissance interne.

Nous croyons que les politiques douanières ont créé beaucoup d'incertitude dans l'immédiat. Toutefois, nous sommes d'avis que les actions profiteront à terme de politiques budgétaire et monétaire judicieuses au Canada. La santé financière des sociétés et la croissance soutenue des bénéfices nous rappellent que c'est l'entreprise qui guide nos décisions d'investissement, et non l'économie ou la politique. Nous espérons que cette période se révélera exceptionnellement riche en occasions d'achat d'excellentes sociétés à des prix attrayants.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de GPTD.

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. aux fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du Fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Les fonds communs de placement et les produits de Fonds Mutuels TD (les « fonds/produits ») ont été entièrement conçus par Gestion de Placements TD Inc. Les fonds/produits ne sont d'aucune façon commandités, endossés, vendus ni promus par le London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »), ni liés à ceux-ci. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices FTSE Russell mentionnés dans le présent document/la présente publication (les « indices ») sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices. « FTSE[MD] » est une marque de commerce de la société membre du groupe LSE concernée et est utilisée sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. « TMX[MD] » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence par le groupe LSE. L'indice est calculé par FTSE International Limited, ses sociétés affiliées, agents ou partenaires, ou calculé en leur nom. Le groupe LSE n'assume aucune responsabilité quelle qu'elle soit découlant a) de l'utilisation, de la fiabilité ou de toute erreur de l'indice ou b) de l'achat ou de la gestion des fonds/produits. Le groupe LSE ne fait aucune déclaration, prédiction, garantie ou assertion quant au rendement à venir des fonds/produits ou au caractère approprié de l'indice relativement à l'utilisation qu'en fait Gestion de Placements TD Inc.

Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

[MD] Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.